

LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD OCTROIE UNE SUBVENTION DE 300 000 \$ À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE RIVIÈRE-DU-NORD POUR LA MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES

Saint-Jérôme, le 2 octobre 2025 – C'est avec plaisir que la MRC de La Rivière-du-Nord annonce l'octroi d'une subvention totalisant 300 000 \$ sur trois ans à la Chambre de commerce et d'industrie Rivière-du-Nord (CCIRDN) pour la mise sur pied de son projet « Mobiliser la communauté d'affaires de la MRC de La Rivière-du-Nord ».

Ayant pour objectifs d'assurer une meilleure représentativité des membres sur son territoire, de bonifier l'offre de services et le soutien aux membres et entreprises, et de déployer une campagne de notoriété mobilisatrice, le projet s'inscrit à la fois dans les objectifs du deuxième volet du Fonds régions et ruralité, d'où proviennent les sommes octroyées, et dans les priorités 2025-2026 adoptées par le conseil de la MRC.

« Nous sommes très heureux de soutenir la vision et l'épanouissement de la Chambre de commerce et d'industrie Rivière-du-Nord. Le développement et la mobilisation de notre communauté d'affaires font partie de nos priorités. Nous sommes persuadés que ce projet permettra non seulement de rendre cette dernière plus forte et engagée, mais aussi d'assurer une représentativité de nos entreprises et de renforcer la vitalité économique sur le territoire. Notre région est forte et il nous faut une chambre forte. » souligne le préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord, Xavier-Antoine Lalande.

« Au nom de notre conseil d'administration et de toute l'équipe de la Chambre, je tiens à remercier chaleureusement la MRC de La Rivière-du-Nord pour cette confiance exceptionnelle, tous nos partenaires et, surtout, nos membres, qui sont le cœur de notre organisation. Cette subvention nous offre l'opportunité de concrétiser nos ambitions stratégiques, de renforcer nos services aux entreprises et de créer davantage de moments d'échange, d'apprentissage et de collaboration au sein de notre communauté d'affaires. » ajoute Stéphan Tremblay, président du conseil d'administration.

Enfin, la directrice générale de la CCIRDN, Marie-Hélène Paquette, ajoute qu'il s'agit de la plus importante contribution jamais reçue de toute l'histoire de la Chambre de commerce et d'industrie Rivière-du-Nord : « L'apport de la MRC nous permettra de bonifier nos services aux membres, de déployer des initiatives de communication et de repositionner nos événements phares, pour maximiser notre impact, notre rayonnement et la mobilisation de notre communauté, en plus d'agir comme levier dans notre développement stratégique. »

Le projet se déroulera en trois grandes phases, débutant en janvier 2026 et se terminant au mois de juillet 2028.

À propos de la MRC de La Rivière-du-Nord

La Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord comprend les villes et municipalités de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie. La MRC se positionne comme la référence auprès des citoyens et des citoyennes ainsi qu'auprès des entreprises pour un développement régional audacieux.

Renseignements

Kim Lambert
Conseillère main-d'œuvre et entrepreneuriat — volet communication
Tél. : 450 436-9321, poste 3230
klambert@mrcrdn.qc.ca